

**21 février 2003. Québec**

**Ouverture des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques**

Monsieur le ministre,  
Monsieur le président et Mesdames et Messieurs les membres du Comité directeur des États généraux,  
Mesdames, Messieurs et chers amis,

Nous ouvrons aujourd'hui un moment important de notre vie démocratique. Ces États généraux vont en effet permettre de réfléchir collectivement à nos institutions démocratiques et aux moyens de les améliorer. Ce sont donc des règles même de fonctionnement de notre démocratie dont vous allez discuter au cours de ces journées. Au nom de toutes les Québécoises et de tous les Québécois, je voudrais immédiatement remercier Me Claude Béland et tous les membres du Comité directeur des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques du travail remarquable accompli au cours des derniers mois. Ce travail a été soutenu par une équipe efficace et dévouée, dont je veux également souligner la contribution.

J'ai suivi avec attention le déroulement de ces consultations, et je me réjouis de voir autant de monde réuni ici pour débattre de questions qui sont fondamentales pour notre vie collective et notre démocratie.

Je tiens à souligner la qualité remarquable des panélistes et des interpellants qui vont participer aux débats tout au long de ces États généraux, sous la responsabilité experte de Mme Denise Bombardier et de M. Jacques Moisan.

Un chantier prioritaire

Notre démocratie est très ancienne.

Elle est en même temps d'une grande vitalité, et j'en veux pour preuve l'exercice auquel vous participez. Il illustre notre préoccupation de l'améliorer encore, et de l'adapter davantage à nos besoins et à nos priorités.

Pour le gouvernement que je dirige, la réforme des institutions démocratiques a été considérée comme un chantier prioritaire. C'est pour cette raison que j'ai demandé à Jean-Pierre Charbonneau d'assumer le mandat difficile et délicat de piloter la réflexion à cet égard. Je tiens à souligner l'énergie et l'excellence du travail effectué par mon collègue, dont les États généraux sont l'une des illustrations.

Dans le prolongement des grandes réformes démocratiques

Cette priorité à la réflexion sur nos institutions démocratiques, elle s'inscrit directement dans le prolongement des grandes réformes effectuées sous la direction de René Lévesque. Il est à peine besoin de rappeler l'apport extraordinaire de René Lévesque à notre vie démocratique. La Loi régissant le financement des partis politiques est devenue un exemple de rigueur et d'honnêteté, même pour le premier ministre du Canada. C'est un motif à la fois

de réconfort et de fierté que de constater que M. Jean Chrétien puise dans l'héritage de René Lévesque des idées sur ce qu'il souhaite laisser à la postérité.

D'autres éléments majeurs de notre système démocratique sont directement issus du premier gouvernement du Parti Québécois. Je pense notamment à la Loi sur les consultations populaires, à la refonte de la Loi électorale, à la création d'une Commission de la carte électorale indépendante.

Les réformes et les innovations se sont poursuivies depuis. Les sommets économiques sont devenus ainsi un outil démocratique remarquable, permettant de dégager des consensus sur des questions parmi les plus délicates et difficiles.

La régionalisation en cours

L'un de ces sommets, le Rendez-vous national des Régions, a justement permis d'ouvrir de nouvelles voies dans le fonctionnement de notre système démocratique, afin que les régions du Québec aient une plus grande capacité d'agir.

Avant-hier mercredi, ici même à Québec, j'ai présidé les travaux du Comité de suivi du Rendez-vous national des régions.

Le travail accompli depuis le sommet de l'automne est considérable, et au plan des institutions démocratiques, nous avons été de l'avant.

Comme il s'y était engagé à la demande des régions, le gouvernement a en effet déposé en décembre dernier un projet de loi créant à l'Assemblée nationale une Commission nationale des régions, chargée de faire des recommandations au gouvernement concernant la régionalisation et la décentralisation.

Par ailleurs, et sans attendre, le gouvernement a décidé d'aller de l'avant avec des projets de régionalisation provenant des régions. C'est ainsi que nous entamons immédiatement un projet pilote de régionalisation défini par la Mauricie, avec la création d'un Conseil exécutif régional. Avec pragmatisme mais de façon résolue, le gouvernement que je dirige entame donc dès maintenant la définition d'une véritable décentralisation à la carte. La place des régions dans notre système démocratique est l'un des thèmes sur lesquels vous allez réfléchir au cours de cette fin de semaine, mais il y en a bien d'autres, tous aussi importants les uns que les autres.

La suite de la réflexion

Alors que vous entamez ces journées d'échange et de réflexion, je peux vous assurer au nom du gouvernement que nous attendons avec beaucoup d'intérêt le résultat de vos travaux. Le processus à venir est clair, et il respecte les étapes d'une réflexion ordonnée et systématique. À l'issue de cette fin de semaine, vous aurez formulé un certain nombre de recommandations sur les différents sujets qui ont été soumis à votre réflexion. Ces recommandations, de même que l'ensemble de la consultation effectuée sous l'autorité de Me Claude Béland, constitueront la matière première du rapport que le Comité directeur des États généraux remettra au ministre responsable de la réforme démocratique.

Dans quelques semaines donc, M. Jean-Pierre Charbonneau saisira le conseil des ministres de ces conclusions, directement issues du travail que vous effectuez actuellement.

Les étapes suivantes

Il est évidemment trop tôt pour que je vous indique les étapes suivantes. Il y aura en tout état de cause des élections cette année, et il faut être très prudent dans toute initiative concernant le système démocratique, lorsque l'on se trouve dans une période très proche des échéances électorales.

En même temps, votre travail va nourrir la réflexion de tous les partis politiques, et fait à ce titre partie intégrante des discussions politiques à venir.

Deux convictions

Pour ma part, je suis persuadé d'au moins deux choses, concernant notre système démocratique.

En premier lieu, nous avons construit une démocratie qui est enracinée dans nos comportements et notre culture. Nos fonctionnements démocratiques sont exemplaires à plus d'un titre, mais beaucoup de choses peuvent être encore accomplies, afin d'améliorer encore ce système. Vos recommandations à cet égard feront donc du chemin.

En deuxième lieu, et comme l'indiquait le document de consultation rendu public par le gouvernement en juin dernier, les questions concernant le système démocratique sont en bonne partie étroitement reliées entre elles.

Pour cette raison, il y a des cohérences à respecter. Ces cohérences doivent s'appliquer aux règles démocratiques. Elles concernent également les liens entre le système que nous privilégions et notre situation politique d'ensemble.

En fait, il est évident que nous pourrons aller d'autant plus loin dans les réformes de nos institutions démocratiques que nous serons pleinement maîtres de notre destin. Nous devons tous convenir que les améliorations éventuellement apportées à ces institutions ne résoudront pas la question nationale. Pour le gouvernement que je dirige, cette question reste la clef de tout le reste. Je crois profondément en un Québec souverain, en un Québec maître de son destin, et pour moi, il est certain que ce Québec sera un modèle de démocratie.

Alors que les États généraux commencent, je vous souhaite donc un excellent travail. Je vous souhaite en particulier d'être productifs et créatifs, puisque c'est l'ensemble de la collectivité québécoise qui profitera finalement de vos suggestions et de vos réflexions.

Bons États généraux!